

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir MME TROUWBORST) - Mme TENENBAUM (pouvoir MME KOENDERS) - M. MARTIN (pouvoir MME JUBAN) - M. DECOMBARD (pouvoir M. ROZOY) - Mme HILY (pouvoir MME HERVIEU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Exercice 2016 - Affectation des résultats

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application des règles édictées par l'instruction budgétaire et comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats qui se dégagent du budget principal et de son budget annexe Auditorium, à la clôture de l'exercice 2016.

Le Compte Administratif 2016 que vous venez d'approuver a en effet permis de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement et, d'autre part, les restes à réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire 2017. Je vous précise que le résultat de la section de fonctionnement qui apparaît au Compte Administratif et sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Je rappelle que ce résultat englobant ces écritures exceptionnelles doit être affecté par ordre de priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement ;
- à la couverture du besoin de financement des restes à réaliser ;
- pour le solde, en excédents de fonctionnement reportés, pour financer des dépenses nouvelles, ou en une dotation complémentaire en réserves.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, après avoir pris connaissance des résultats qui se dégagent à la clôture de l'exercice 2016 du budget principal ainsi que du budget annexe de l'Auditorium, de bien vouloir décider de leur affectation, dans les conditions décrites ci-après.

BUDGET PRINCIPAL

Excédent de fonctionnement 2016	44 654 420,07 €
Solde d'investissement	-3 785 954,19 €
<i>D/001 - besoin de financement</i>	<i>-3 785 954,19 €</i>
<i>R/001 - excédent</i>	<i>0,00 €</i>
Reprise du résultat d'investissement du Budget Annexe Auditorium (cf délibération 19 décembre 2016)	-676 281,82 €
Solde d'investissement 2016 corrigé de la reprise du résultat de clôture du budget annexe de l'Auditorium	-4 462 236,01 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-834 926,15 €
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>1 239 091,15 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>404 165,00 €</i>
Besoin de financement en investissement (y compris restes à réaliser)	-5 297 162,16 €
AFFECTATION en 2017	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	5 297 162,16 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	39 357 257,91 €

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Suite à la clôture du budget annexe de l'Auditorium (délibération du 19 décembre 2016), le solde déficitaire de la section d'investissement après réintégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire (-676 281,82 € au total) est repris au budget principal. Les écritures comptables correspondantes sont prévues au budget supplémentaire 2017 du budget principal, à l'ordre du jour du présent Conseil.

Excédent de fonctionnement 2016	0,00 €
Solde d'investissement	-676 281,82 €
<i>D/001 - besoin de financement</i>	<i>-676 281,82 €</i>
<i>R/001 - excédent</i>	<i>0,00 €</i>
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>0,00 €</i>
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016, repris au budget principal au compte D/001	-676 281,82 €

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 48

Contre: 6

Abstentions : 3